


PROCÉDURE D'OBTENTION DE PERMIS

- ▶ Veuillez compléter **chacune des sections** du présent formulaire;
- ▶ Veuillez déposer votre formulaire dûment complété, signé et daté (incluant les documents à fournir avec le présent formulaire), à l'hôtel de ville de Farnham situé au 477, rue de l'Hôtel-de-Ville;
- ▶ Veuillez acquitter les frais exigibles lors du dépôt du formulaire;
- ▶ Le fonctionnaire désigné communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt.

IMPORTANT Consultez les dispositions réglementaires : *Règlement sur les permis et certificats et Règlement de lotissement*

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement remettre tous les documents exigés et avoir complété le présent formulaire avec le maximum d'informations; lesquels doivent être en conformité avec les règlements municipaux en vigueur. Le fonctionnaire désigné affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui permettre une meilleure compréhension de votre projet. Prenez note qu'une demande incomplète peut retarder l'émission du permis et que des informations erronées peuvent annuler votre demande (ou rendre votre permis non conforme). Ce formulaire ne constitue en aucun cas une demande complète, ni une autorisation.

SECTION 1
IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet :				
Adresse complète :				
Contact :	Téléphone :	Courriel :		
Titre :	Propriétaire	Locataire	Représentant du propriétaire	Procuration

SECTION 2
IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom complet :			
Adresse complète :			
Contact :	Téléphone :	Courriel :	

SECTION 3
IDENTIFICATION DE L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Nom complet :			
Adresse complète :			
Numéro de téléphone :		Numéro de télécopieur :	
Numéro de minute du plan :		Numéro de dossier du plan :	
Date du plan :			

SECTION 4
TARIFICATION

Les frais devront être acquittés lors du dépôt de cette demande. Les modes de paiement acceptés sont : argent comptant, carte débit, chèque ou virement interac.

**Également, prendre note que si vous devez faire payer/signer votre permis ou certificat par une autre personne que vous (ex : conjoint, mère, père, etc.) et qui n'est pas propriétaire au rôle, vous devez remplir et nous fournir une procuration.*

30\$ / lot Toute opération cadastrale (à l'exception du cadastre vertical – Immeubles en copropriété)

55\$ / lot commun (+20\$ / lot privé) Toute opération cadastrale verticale (Immeubles en copropriété)

SECTION 5

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ			
Matricule du site :			
Adresse complète			
Usage actuel :		Usage projeté :	
Autres matricules concernés par la demande :			

SECTION 6

NATURE DU PERMIS				
OPÉRATION CADASTRALE VISÉE PAR LA DEMANDE				
Annulation	Correction	Création	Remplacement	Subdivision

SECTION 7

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LE PRÉSENT FORMULAIRE	
Copie de l'acte notarié (si récemment propriétaire) ou une procuration du propriétaire (si nécessaire)	
Un exemplaire papier du plan de l'opération cadastrale, à l'échelle, produit par l'arpenteur-géomètre par lot créé + un exemplaire supplémentaire (Ex. : Dans le cas d'un projet créant cinq lots, six exemplaires de plans sont requis).	
Autre(s) :	
Chèque à l'ordre de la Ville de Farnham, argent comptant, carte débit ou virement interac (pour le paiement du permis)	\$

SECTION 8

SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE	
<p>Je déclare que les informations ci-haut mentionnées sont exactes et que je me conformerai aux dispositions de la réglementation d'urbanisme en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter. Je comprends qu'il est interdit de débiter les travaux sans l'obtention du permis et que cette demande ne constitue, en aucun cas, une autorisation.</p>	
Signature : _____	Date : _____

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de planification et d'aménagement du territoire au 450 293-3178.